

**05/11/2018**  
**COMMÉMORATION**



## **INAUGURATION DE LA STÈLE DE L'ONM, LA ROCHE-SUR-YON**

**Le lundi 5 novembre 2018 restera une grande date pour notre section de l'ONM de Vendée. En effet, s'est concrétisé le résultat d'une concertation avec la Ville de LA ROCHE-SUR-YON dont le but était d'ériger un lieu d'hommage et de mémoire pour les deux Ordres Nationaux, l'Ordre de la Légion d'Honneur et l'Ordre National du Mérite.**

**Monsieur Le Maire de LA ROCHE-SUR-YON a adhéré au projet et a décidé d'offrir une stèle aux deux Ordres et de faire installer celles-ci dans le Jardin du Souvenir, place Albert 1er, là où ont lieu les cérémonies patriotiques habituelles autour du monument aux morts. A travers ces stèles, ce sont tous les décorés des deux associations qui sont honorés.**

**Ces œuvres ont été réalisées par deux artistes vendéens, Monsieur Edouard DELEKTA pour la sculpture et Madame Michèle VIALARD pour les mosaïques. Celles-ci ont été jugées superbes par tous les participants.**

**A l'occasion de cette inauguration, Monsieur Michel LEBON, Président National de l'ANMONM nous a honoré de sa présence et a présidé la cérémonie sous l'autorité de Madame Sibille SAMOYAUULT, Directrice de Cabinet, représentant**

**le Préfet de la Vendée empêché, aux côtés de Monsieur Luc BOUARD, Maire de LA ROCHE-SUR-YON et du Lieutenant-colonel Frédéric AUBRIOT, Délégué Militaire Départemental Adjoint de la Vendée. Etaient également présents Madame Patricia GALLERNEAU, Députée, le Lieutenant-colonel Jean-Claude ROHAT-PICELLI, Administrateur National représentant le Président National de la SMLH, Monsieur Michel LEBOEUF, Président de l'UNC Vendée, Madame Anne AUBIN-SICARD, première Adjointe au Maire de LA ROCHE-SUR-YON et Conseillère Départementale, Madame Madeleine BRIGAULT, Présidente Départementale de la Société des Membres de la Légion d'Honneur et notre Présidente, très investie dans le projet depuis deux ans, Madame Michèle PELTAN.**

**Trente-deux drapeaux étaient réunis à cette occasion pour rendre solennel ce moment républicain.**

**C'est Monsieur Le Maire de LA ROCHE-SUR-YON qui a procédé au dévoilement de la stèle blanche et bleue de l'ONM avec le Président National, Monsieur Michel LEBON et Madame Michèle PELTAN. Des gerbes ont été déposées au pied des deux stèles officialisant le rôle mémoriel des deux ouvrages.**

**Dans leurs allocutions, les officiels ont rappelé l'origine historique des deux Ordres, la Légion d'Honneur créée par NAPOLEON BONAPARTE en 1802 et l'Ordre National du Mérite créé par le Général DE GAULLE en 1963.**

**L'originalité et l'aspect novateur de la démarche ont été soulignés par notre Président National ainsi que l'esthétique et la beauté des stèles qui font vraiment honneur aux deux associations.**

**Il a été rappelé également le dynamisme actuel des deux Ordres en Vendée qui participent à de multiples opérations citoyennes dans notre département ou les pilotent, organisent des visites, conférences et rencontres conviviales sans oublier de rendre à leurs membres, les hommages qu'ils méritent et en assurant un chaleureux accueil à leurs nouveaux membres au fil des distinctions accordées.**

**L'inauguration des stèles a attiré environ deux cents personnes, autorités civiles et militaires invitées lesquelles ont félicité notre présidente pour cette belle initiative.**

**L'après-midi s'est poursuivi par une réception à l'Hôtel de Ville où le maire a indiqué sa fierté d'avoir soutenu ce projet avant de donner la parole aux deux présidentes départementales. Notre présidente n'a pas manqué de remercier tous ceux qui ont permis d'aboutir à cette belle commémoration, dont Madame Anne AUBIN-SICARD, première adjointe au maire, qui a adhéré au projet dès le début du processus et permis qu'il se concrétise.**

**Michèle PELTAN a ensuite piloté une réunion avec quelques membres du Comité de Section et Monsieur Michel LEBON, Président National, afin de lui présenter la VENDEE, les multiples activités de l'ONM dans le département, les documents**

de communication élaborés avec son équipe et le site internet de la section vendéenne.

Un dîner auquel était présent Monsieur Benoît BROCARD, Préfet et président d'honneur de notre association et auquel participaient des membres des deux Ordres, a clôturé cette belle journée du 5 novembre.

**LEURS DEVISES RESPECTIVES TRACENT LE CHEMIN À PARCOURIR :  
« HONNEUR ET PATRIE » POUR LA LÉGION D'HONNEUR ET  
« HONNEUR, SOLIDARITÉ, MÉMOIRE » POUR L'ASSOCIATION  
NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU  
MÉRITE.**

Vous trouverez ci-après l'intégralité de l'allocution de Monsieur Michel LEBON, Président National de l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite à l'occasion de l'inauguration des stèles de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite.

*Madame la représentante du Préfet,*

*Madame la Députée,*

*Monsieur le représentant du conseil départemental,*

*Monsieur le Maire de la Roche-sur-Yon,*

*Monsieur le délégué militaire départemental,*

*Madame la présidente de l'ANMONM, chère Michèle,*

*Madame la Présidente de la société des membres de la LH,*

*Mesdames et Messieurs les officiels dans vos rangs grades et qualités,*

*Mesdames et Messieurs, Chers compagnons,*

*Je suis très heureux de m'adresser à vous en ce jour d'inauguration de l'implantation de deux stèles, l'une de la LH et l'autre de l'ONM, en présence des personnalités qui nous entourent et qui nous rassemblent dans le creuset des valeurs de citoyenneté, de civisme et de civilité, les 3 «C» qui constituent depuis ma prise de fonction, le socle de granit de l'ANMONM.*

*Cette prise de parole est avant tout, pour moi, l'occasion de saluer votre forte implication, depuis plusieurs années au service de votre section de la Vendée, à travers vos délégations territoriales, toujours présentes dans la vie des communes.*

*Et je sais combien depuis des années la section de la Vendée a le souci constant de maintenir ce lien de fraternité et de solidarité entre ses membres.*

*Merci à monsieur le Maire qui a permis d'implanter ces stèles dans cet espace public qui deviendra, je crois savoir, un « jardin du souvenir et de la Mémoire » et à la ville de la Roche-sur-Yon qui a pris à sa charge la totalité du financement et les aspects matériels.*

*Merci à notre compagnon Edouard Delekta, sculpteur sur pierre, qui a conçu ces deux stèles dans leur globalité et a sculpté les deux insignes ainsi que madame Michèle Vialard artiste locale qui a embelli les médailles de mosaïque.*

*Très beau projet original et unique.*

*Merci donc à vous tous, pour vos actions inlassables pour promouvoir le prestige de l'ordre je devrai dire de nos ordres, merci à la SMLH pour cette belle collaboration nécessaire et féconde.*

*Les distinctions nationales dont l'Ordre national du Mérite, constituent, avant tout, des symboles en particulier lors des périodes difficiles et troubles que nous venons de traverser.*

*Symboles de valeurs supérieures de mérite, de civisme, d'honneur, qui nous donnent une place à part dans les institutions françaises, au-delà des préoccupations matérielles du siècle.*

*Symboles identitaires de notre pays, car l'Ordre du Mérite a été fondé par une figure éminente de notre histoire, le général De Gaulle et il est désormais enraciné dans notre société à travers les générations.*

*Ces symboles ancrés en nous sont vivants :*

*Ils s'incarnent depuis cinq décennies par des femmes et des hommes qui œuvrent pour le bien commun, le développement de la France, sa richesse, son rayonnement et sa défense.*

*Reconnaître que nous sommes des concitoyens engagés, rendre hommage à la créativité, à nos exigences, notre dévouement : voilà la vocation de l'Ordre National du Mérite.*

*Je vous demande donc chers compagnons de rester fidèle et de méditer à l'esprit les paroles du Général de Gaulle lorsqu' il affirmait : « Soyons fermes, purs, fidèles : au bout de nos peines, il y a, la plus grande gloire du monde, celle des Femmes et des Hommes qui n'ont pas cédé « «.*

*En nous décorant donc, la République nous érige en exemple et tisse les liens d'une vertueuse émulation.*

*Oui ! Chers compagnons, porter l'insigne nous oblige, tout autant qu'il nous honore, à être responsable pour nous-mêmes et les autres.*

*J'éprouve une émotion certaine à être parmi vous aujourd'hui, car en effet ce qui nous rassemble est la notion républicaine par excellence, de Mérite fondée sur des qualités de dévouement, de courage et de dépassement de soi.*

*Vous êtes, sur le terrain, chers compagnons, les Ambassadeurs de nos valeurs républicaines.*

*Ensemble nous partageons la même ambition : contribuer à la construction du meilleur avenir qui soit, pour notre jeunesse, notre belle France et les pays d'Europe.*

*J'ai souvent l'occasion de le dire...les paroles et les actes du passé sont souvent garants de l'avenir et comme le prophétisait Victor Hugo dans ce célèbre discours au congrès de la paix en 1849 qui est encore et encore d'actualité, je cite :*

*« Au lieu d'apporter la barbarie à la civilisation, on devrait apporter la civilisation à la barbarie »*

*C'était l'expression intuitive et lyrique, providentialiste et mystique mais tout à la fois européenne et universelle : rendre possible l'extinction de la guerre, substituer la démocratie aux tyrannies, substituer la médiation et l'arbitrage aux batailles et faire ainsi émerger l'universelle fraternité des hommes.*

*Rappelons notre devise : Liberté Egalité, Fraternité.*

*Votre apport, chers compagnons, à la société n'est pas seulement de venir en aide, comme vous le faites, aux plus démunis mais, c'est aussi, un trait d'union entre les hommes.*

*Alors oui, je vous le redis soyez, chers compagnons de l'ordre national du mérite les Ambassadeurs de la paix... par la fraternité.*

*Et de notre valeur républicaine « la liberté » par notre belle marseillaise.*

*Vive l'ANMONM vive la SMLH.*

**Vous trouverez ci-après l'intégralité de l'allocution de Madame Sibille SAMOYAUULT, Directrice de Cabinet de Monsieur le Préfet de la Vendée à l'occasion de l'inauguration des stèles de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du Mérite.**

*Monsieur Le Maire,*

*Madame et Monsieur les présidents de la société des membres de la Légion d'Honneur*

*Madame et Monsieur les présidents de l'association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite*

*Mesdames et Messieurs,*

*Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser votre président d'honneur, Monsieur le Préfet de la Vendée, qui n'a pas pu se libérer pour cette inauguration et qui m'a demandé de le représenter. Il vous transmet ses salutations les plus chaleureuses et les plus cordiales.*

*Les deux stèles que nous inaugurons aujourd'hui, composées toutes les deux des mêmes matériaux et ornées de magnifiques mosaïques, sont deux sœurs jumelles qui se font face, animées par la même inspiration, qui orientent leur regard vers le même objectif : accueillir le visiteur qui entre dans ce parc Albert 1er et l'inviter à méditer, à se recueillir en pensant à celles et ceux qui se sont engagés sans réserve pour le bien de notre vivre ensemble dans la recherche quotidienne de la promotion de nos valeurs républicaines.*

*Ces stèles sont unies dans un même lieu pour rendre un hommage solennel à tous les décorés de nos deux grands Ordres qui ont été animés d'une même vocation. Historiquement, il y a l'aîné et le cadet, respectivement fondé par Napoléon Bonaparte le 19 mai 1802 et Charles de Gaulle le 3 décembre 1963. Mais ici, par ces deux représentations que nous inaugurons, placées sur une même horizontalité, il s'agit de mettre l'accent et la lumière sur tous les décorés et les associations qui les fédèrent, sur un même pied d'égalité car elles grandissent et coexistent ensemble.*

*Les décorés à qui nous rendons un hommage fraternel aujourd'hui forment une communauté de destin attachée à la promotion et à la défense de notre socle de valeurs communes qui fondent et font vivre notre République.*

*Nous sommes à quelques mètres de l'école publique maternelle André Malraux, lui-même digne représentant de l'Ordre de la Légion d'Honneur. André Malraux disait que « l'homme ne se construit qu'en poursuivant ce qui le dépasse », « Un sentiment de dévouement a quelque chose au-dessus et au-delà de l'être humain ». Tous les décorés se sont dévoués avec force et abnégation pour servir l'intérêt commun de notre pays.*

*A l'heure où la considération pour l'autre s'effrite, où notre société vacille vers un individualisme omniprésent, vous portez des valeurs fondatrices du vivre ensemble pour les générations futures. Il est donc essentiel d'ériger en modèle celles et ceux qui s'investissent pour le bien commun et l'unité de la nation. C'est pourquoi, tournée vers le passé mais aussi vers l'avenir, la République doit saluer leur mémoire tout en continuant à récompenser les efforts, les mérites, les sacrifices et les talents qui se révèlent. Les décorés ne peuvent se flatter d'aucun privilège particulier. Ils savent au contraire qu'ils sont investis des impératifs les plus exigeants. Telle est la grandeur de cette fraternité qui réunit, avec des personnalités connues, savants, écrivains, artistes, chefs d'entreprise et militaires de haut rang, des Françaises et des Français*

*d'extraction modeste qui ne doivent rien à leur naissance, rien à leur situation sociale mais qui, toutes et tous, en s'engageant, ont apporté le meilleur d'eux-mêmes à la collectivité nationale. Mobilisation d'énergie et signe d'excellence, les grands ordres contribuent fortement à refonder et à fortifier l'idée de la France, notre bien commun le plus précieux.*

*Une nomination dans les grands ordres nationaux implique des devoirs. Elle crée une obligation d'exemplarité, ses récipiendaires se devant de faire preuve en toutes circonstances de vertu républicaine et de solidarité. Et les associations départementales y veillent sous l'égide de leur devise « Honneur et Patrie » et « Honneur, solidarité, mémoire ». Il est du devoir des nouveaux membres de contribuer à cette œuvre de fraternité envers ceux que le malheur atteint ou que l'âge affaiblit.*

*Les grands ordres nationaux pourraient apparaître comme des marques d'un temps révolu. Or, il n'en est rien car ils contribuent aussi à porter les grandes valeurs d'aujourd'hui et notamment la parité entre les hommes et les femmes ou encore l'initiative citoyenne. Les nouvelles nominations en Vendée sont également la marque de ce dynamisme. Car si les grands ordres restent attractifs et prestigieux, c'est-à-dire dotés de crédibilité et de rayonnement, c'est bien que les valeurs qu'ils symbolisent restent fondamentales et d'autant plus fondamentales que nos sociétés sont menacées par l'individualisme et cette incivilité croissante. S'ils gardent cette crédibilité et ce rayonnement, c'est aussi grâce aux associations qui rassemblent les personnes appartenant aux deux ordres nationaux.*

*Ma présence aujourd'hui est bien évidemment le témoignage puissant de la très haute considération que l'Etat vous porte.*

*Une nouvelle fois et par cette très belle initiative aussi réussie qu'originale à La Roche-sur-Yon, je remercie tous les présidents ici présents pour le dynamisme qu'ils savent insuffler à cette communauté qui poursuivra énergiquement la transmission des valeurs essentielles au vivre-ensemble, notamment auprès de notre jeunesse par ce travail de mémoire indispensable. Ensemble, nous partageons exactement la même ambition : contribuer à la construction du meilleur avenir qui soit. Vous êtes les ambassadeurs de nos valeurs républicaines et vous avez à ce titre toute notre reconnaissance.*

**Rédacteur : Michel Montalétang**